



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N°1

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté de Communes de Forez-Est
Représentée par le Président,
Monsieur Pierre VERICEL
13 Avenue Jean Jaurès
42110 FEURS
Téléphone : 04.77.28.29.30

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

MOBILIER JAROZO
350 Rue de l'Industrie
42110 CIVENS
Siret : 491 238 267 00026
Téléphone : 04 77 26 22 83
Courriel : mobilierjarozo@orange.fr

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Fourniture, livraison et montage de mobilier de bureau et de restauration intérieure

■ **Date de la notification du marché public :** 05 juillet 2024

■ **Durée d'exécution du marché public :** la période de livraison est fixée entre le 15/10/2024 et le 15/11/2024

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 59 650,00 €
- Montant TTC : 71 580,00 €

D - Objet de l'avenant

EXE10 – Avenant

(Mobilier de bureau et de restauration intérieure pour le nouveau siège)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20241024-200-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Page : 1 / 4

Réception par le préfet : 25/10/2024

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Article 1 : objet de l'avenant

À la suite de la mise au point du marché, il s'avère que la CC de Forez Est doit répondre à un besoin nouveau afin de meubler sa salle de réunion de tables, qui n'était pas prévu initialement, ainsi qu'un pupitre plus qualitatif que celui de la demande initiale.

Afin de répondre à ses nouveaux besoins, le présent avenant concerne la suppression d'un article prévu à la DPGF – ligne 17, à savoir le pupitre de conférence en bois et/ou métal munie d'une tablette permettant de déposer des documents au format A4. Cet article était chiffré à hauteur de 285,60 € HT.

Soit un montant de moins-value de 285,60 € HT.

Ce produit est remplacé par un pupitre de la gamme PCL avec plaque « fronton » et un voile de façade dépoli satiné effet girvé au tarif de 599,00 € HT.

Cet avenant a également pour objet d'acter la fourniture d'articles supplémentaires. Il s'agit de la fourniture de 8 tables abattantes rectangulaires et de 4 tables abattantes avec quart de rond pour un montant de 4718,64 € HT.

Soit un montant de plus-value de 5 317,64 € HT.

➤ **Récapitulatif général :**

- | | |
|-------------------------------|--------------|
| - Montant de la moins-value : | - 285,60 € |
| - Montant des plus-values : | + 5 317,64 € |

Soit un montant total de l'avenant de 5 032,04 € (Voir devis n°DV14986)

Article 2 : autres clauses

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables, tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contentieux.

Article 3 : date d'entrée en vigueur

Le présent avenant prendra effet à la date de sa notification au titulaire.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 5 032,04 €
- Montant TTC : 6 038,45 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 8,44%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 64 682,04 €
- Montant TTC : 77 618,45 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20241024-200-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/10/2024

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :Feurs , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Président,

Pierre VERICEL

Par délégation,

Le Responsable des Services Finances et Juridique

Jean-Marc HONORE

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)